

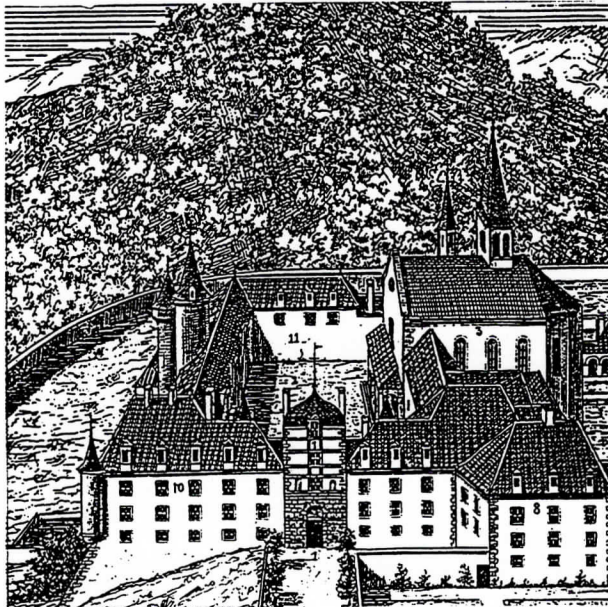
PUY-DE-DOME
CHAPDES-BEAUFORT

CHARTREUSE DE PORT SAINTE MARIE

RAPPORT D'UNE OPERATION DE RELEVES ARCHEOLOGIQUES

réalisée du 17 au 28 juillet 1995 et du 18 au 20 décembre 1995

Christine CHARBONNEL-CASTANIE
Christophe TEYSSIER



CLERMONT-FERRAND : SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE D'Auvergne
DECEMBRE 1995

Sommaire

Fiche signalétique : p. 3

1 - CADRE DE L'INTERVENTION

- 1.1 - Le contexte géographique et historique p. 5
- 1.2 - L'intervention archéologique pp. 5 - 7
 - 1.2.1 - Le contenu de la mission
 - 1.2.2 - Le déroulement de l'intervention
 - 1.2.3 - La méthodologie

2 - DESCRIPTIF DE L'OPERATION

- 2.1 - SECTEUR S1 p. 9
- 2.2 - SECTEUR S2 pp. 9 - 10
- 2.3 - SECTEUR S3 pp. 10 - 13
- 2.4 - SECTEUR S4 pp. 14 - 21
- 2.5 - SECTEUR S5 pp. 22 - 25
- 2.6 - SECTEUR S6 p. 26
- 2.7 - SECTEUR S7 p. 27
- 2.8 - SECTEUR S8 p. 27
- 2.9 - SECTEUR S9 pp. 28 - 37
- 2.10 - SECTEUR S10 pp. 38 - 39
- 2.11 - SECTEUR S11 pp. 40 - 43

3 - CONCLUSIONS

DOCUMENTS ANNEXES

Plan n°I - Secteurs 1 à 8

Plan n°II - Secteurs 8 à 11

Plan n°III - Elévation secteur S11

Fiche signalétique

1 - L'IDENTITE DU SITE

Site n° 63 085 003 AH

Département PUY DE DOME

Commune CHAPDES-BEAUFORT

Lieu-dit : CHARTREUSE DE PORT SAINTE MARIE

Cadastre : 1969 Section AB parcelles 17 à 25
Coordonnées Lambert : abscisse 636 ordonnée 2101

Propriétaire : Syndicat Intercommunal d'Aménagement
Touristique de la Retenue de Besserve
Protection juridique : Inscription du l'Inventaire Supplémentaire des
Monuments Historiques en cours, après avis favorable de la Commission
Régionale du Patrimoine Historique, Archéologique et Ethnologique, en
date du 16 décembre 1993.

2 - L'OPERATION ARCHEOLOGIQUE

Autorisation n°95/069/AH

valable du 17 juillet au 15 août 1995

Titulaire : Christine CHARBONNEL-CASTANIE

Organisme de rattachement :
Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales
Antenne Interrégionale Rhône-Alpes-Auvergne

Raison de l'urgence : Travaux de dégagement

Maître d'ouvrage : Syndicat Intercommunal d'Aménagement
Touristique de la Retenue de Besserve

Mots clés : Edifices et établissements religieux

Lieu de dépôt du matériel : Service Régional de l'Archéologie

Réalisation scientifique : C. CHARBONNEL-CASTANIE

architecte archéologue, responsable d'opération

Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales

C. TEYSSIER

archéologue fouilleur qualifié

Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales

Suivi scientifique de l'opération : B. FIZELLIER-SAUGET

Ingénieur d'études au Service Régional de l'Archéologie d'Auvergne

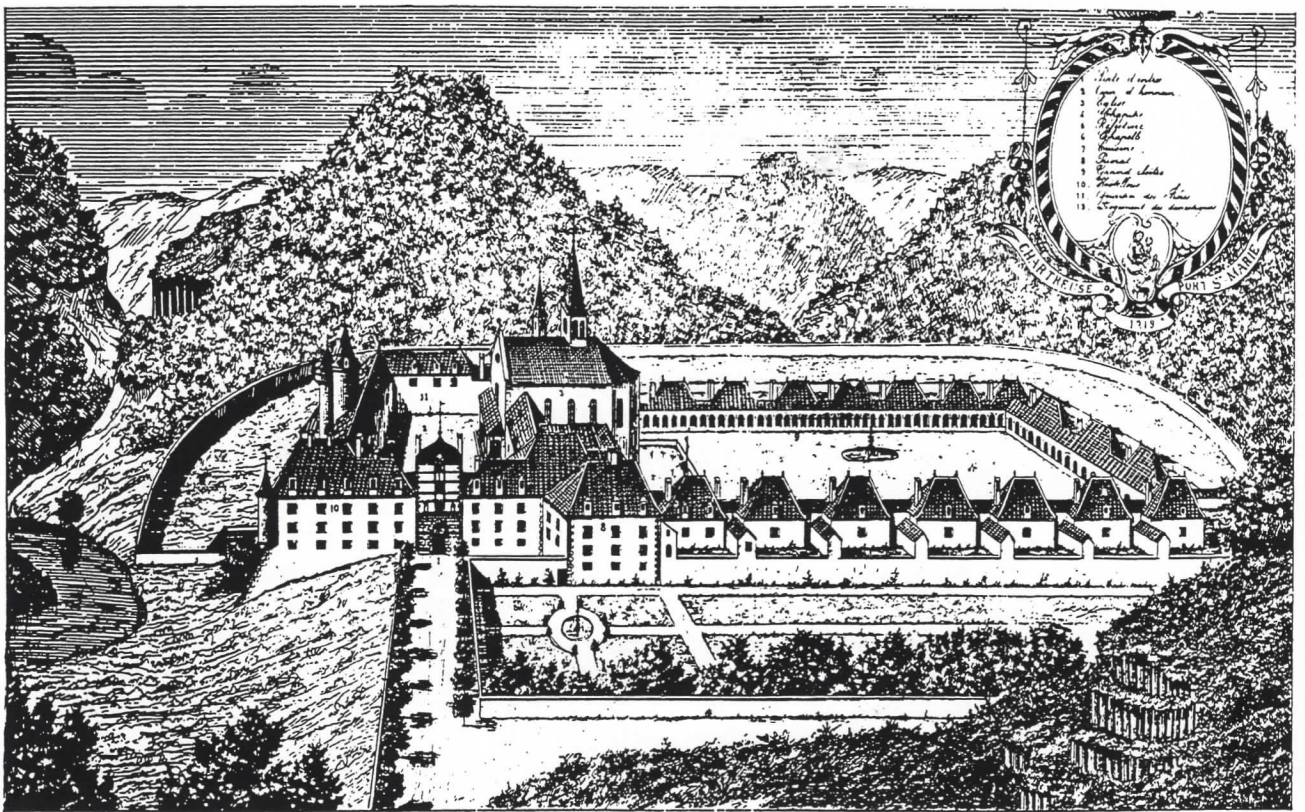
Origine des crédits attribués : Syndicat Intercommunal d'Aménagement

Touristique de la Retenue de Besserve

et Conservation Régionale des Monuments Historiques

Gestion : Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales

Antenne Interrégionale Rhône-Alpes-Auvergne



LA CHARTREUSE DU PORT-SAINTE-MARIE

(Extrait de : *Maisons de l'Ordre des Chartreux. Vues et notices.* 1913)

I - CADRE DE L'INTERVENTION

1.1 - Le contexte géographique et historique

L'opération qui s'est déroulée en juillet 1995, constitue la suite d'une première intervention, réalisée en 1994, par l'Unité de Recherche Archéologique Cartusienne, dont le rapport (1) présente une analyse détaillée du contexte historique général, à laquelle nous renvoyons le lecteur. Il en est de même pour les sources et orientations bibliographiques.

1.2 - L'intervention archéologique

1.2.1 - Le contenu de la mission

L'objectif prioritaire de notre mission devait consister à relever les vestiges et enregistrer les données archéologiques conservées sur des secteurs déterminés par le programme de mise en valeur.

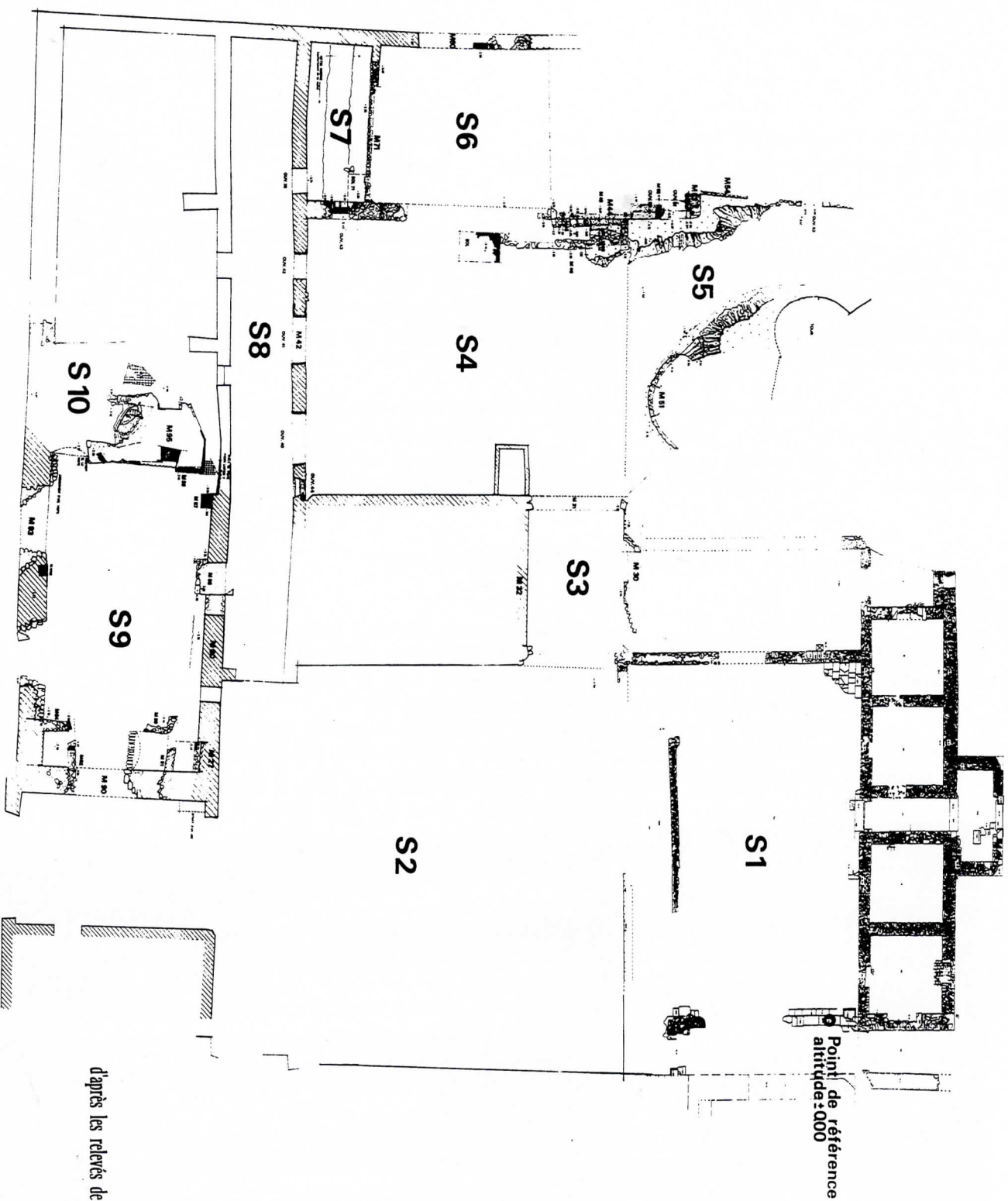
En complément était également demandé de noter l'état de conservation et (ou) de restauration des structures, de manière à pouvoir dresser un état des lieux utilisable, tant par les scientifiques (lisibilité, authenticité) que les futurs aménageurs.

1.2.2 - Le déroulement de l'intervention

L'opération a été réalisée en coordination avec les membres et bénévoles de l'Association des "Amis de la Chartreuse Port Sainte Marie" et parallèlement à leurs travaux d'entretien du site (débroussaillage, dégagements et confortement des vestiges).

Dans son contenu primitif, notre mission devait concerner un ensemble de vestiges découverts au cours des années antérieures. Les dégagements (manuels et mécaniques), entrepris pendant notre présence sur le terrain, nous ont contraints à modifier cette orientation initiale en fonction de nouvelles priorités (surveillance des dégagements, relevé et analyse des structures mises au jour).

(1) - Unité de Recherche Archéologique Cartusienne : "Chapdes-Beaufort (F.63) : Chartreuse de Port Sainte Marie - Relevés et observations archéologiques dans la Cour des Obédiences" (rapport - mars 1994).



PLAN D'ENSEMBLE
d'après les relevés de 1994 (Secteur S1) et de 1995 (Secteurs S3 à S10)

échelle
0 1 2 3m

Ces nouvelles conditions ont conduit à réduire la zone concernée - aux dépens du secteur de l'église. L'essentiel des travaux porte ainsi sur deux zones limitrophes, qui devraient faire l'objet des prochaines campagnes de restauration et de réaménagement.

Compte-tenu de la durée accordée pour le travail de terrain et la rédaction du rapport, les résultats sont proposés ici sous une forme nécessairement sommaire et fractionnée, l'analyse synthétique n'ayant pu être réalisée.

1.2.3 - La méthodologie

Les fiches descriptives des secteurs et structures (murs, sols, ouvertures) ont été élaborées à partir de grilles d'analyses permettant d'enregistrer le maximum d'informations. Assez souvent elles restent incomplètes (données non quantifiables dans l'état du terrain et des moyens disponibles) et sont présentées de manière à mettre en évidence ces lacunes et à pouvoir servir pour un enregistrement futur.

L'enregistrement répond aux normes en vigueur.

unité stratigraphique

Une unité stratigraphique, notée U.S., correspond à la plus petite entité de l'enregistrement stratigraphique. Elle forme un ensemble cohérent, qui résulte d'une action humaine individualisable ou individualisée par l'archéologue et se manifeste, soit par un apport (sols, remblais, maçonneries...), soit par un enlèvement (fosses, tombes...) de matériaux.

fait archéologique

Un fait archéologique, noté F., désigne un aménagement particulier qui comprend en général plusieurs U.S.

murs, ouvertures

Les murs sont notés M, les ouverture Ouv.

état

Un ensemble cohérent d'unités stratigraphiques, de faits et de murs constitue un état.

phase ou période

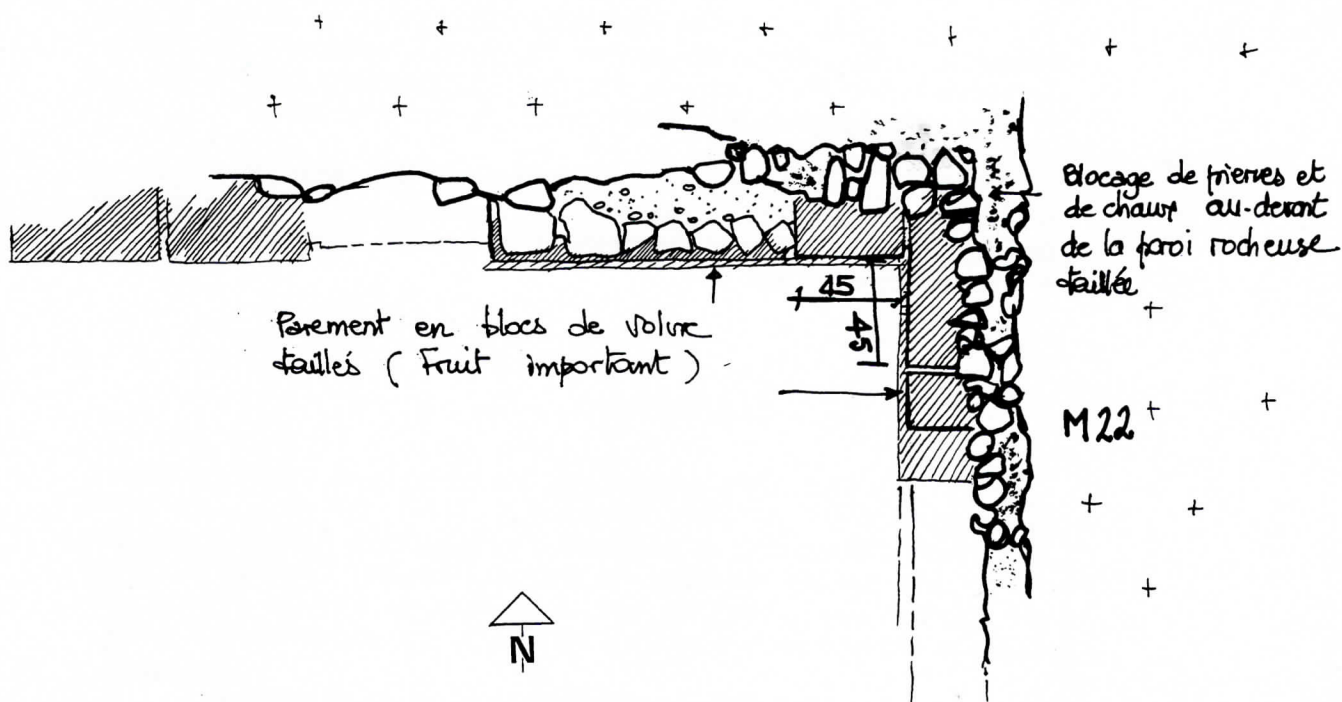
Un ensemble chronologique d'états forme une phase ou période.

numérotation

Les unités stratigraphiques, faits et murs sont numérotés de 1 à n : le premier chiffre indique le numéro du secteur, le second le numéro de l'élément (par exemples le mur M.25 est le mur 5 du secteur 2, l'ouverture ouv.10.1 est l'ouverture 1 du secteur 10).

Altitudes

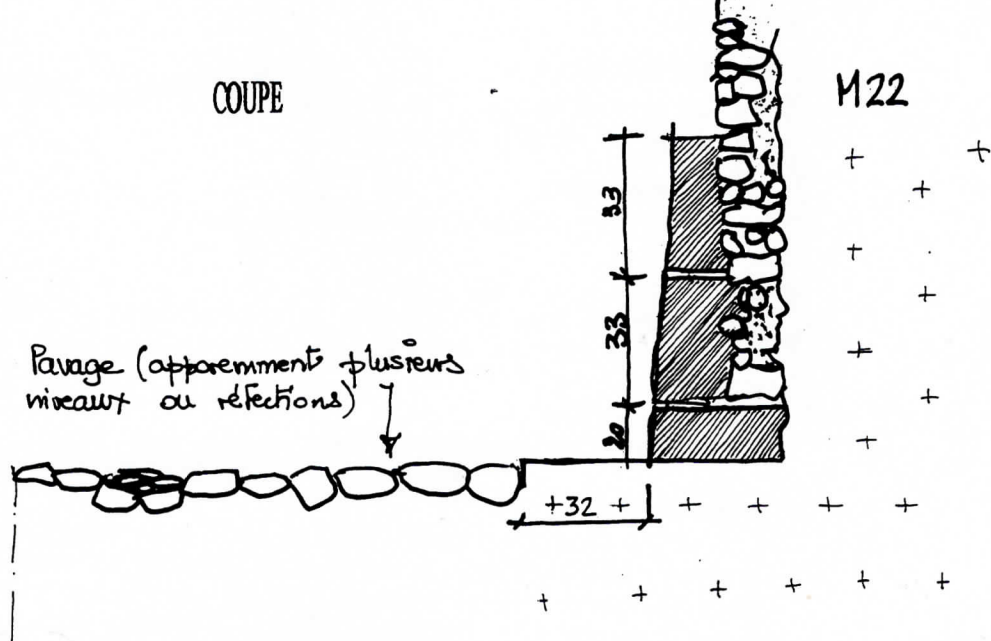
Les altitudes sont données en m/cm par rapport au point de référence 0.00 mis en place et utilisé par nos prédécesseurs (voir point 0.00 sur plan général).



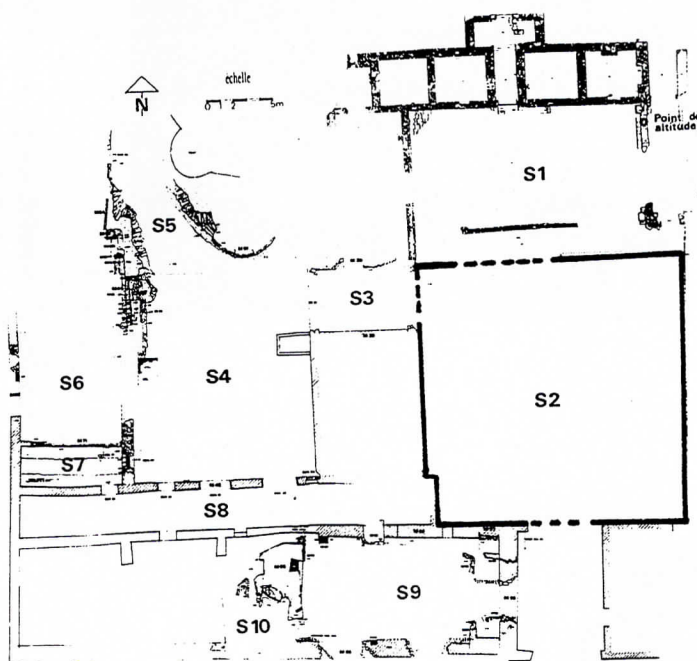
PLAN

SECTEUR S2 angle nord-est

COUPE



2 - DESCRIPTIF DE L'OPERATION



2.1 - SECTEUR S1 Cour des Obédiences
voir rapport de 1994

2.2 - SECTEUR S2 Surface : 40m²

2.2.1 - Présentation générale (Plan N°I)

Ce vaste espace, de plan carré, formait l'ancienne cour d'entrée : accessible au sud, par la porte monumentale, elle distribuait les différentes zones fonctionnelles de la Chartreuse.

Aucune intervention n'était prévue sur ce secteur : seules ont été enregistrées les informations sur les structures préalablement mises au jour (M24), et celles qui résultent d'un dégagement ponctuel (angle nord-est, M22).

2.2.2 - Les structures

M24

localisation : angle nord-ouest du secteur

longueur hors oeuvre dégagée : 3.00m

épaisseur : non lisible

cote sur arase conservée :

hauteur conservée : 2 à 3 assises dégagées au sud

état de conservation :

L'assise inférieure, construite sur le rocher entaillé et remodelé, est constituée de gros moellons grossièrement équarris, montés à la chaux. Le parement sud contient un bloc de Volvic de section carrée (0.35x0.35m).

M 22

Un dégagement ponctuel de ce secteur a été réalisé, à la pelle mécanique, le dernier jour du chantier. La mise au jour d'un pavage et de deux soubassements de murs nous a conduit à faire arrêter les travaux. Faute du temps nécessaire pour un relevé détaillé, nous n'avons pu enregistrer les observations que sous la forme sommaire des croquis ci-joints.



2.3 - SECTEUR S3

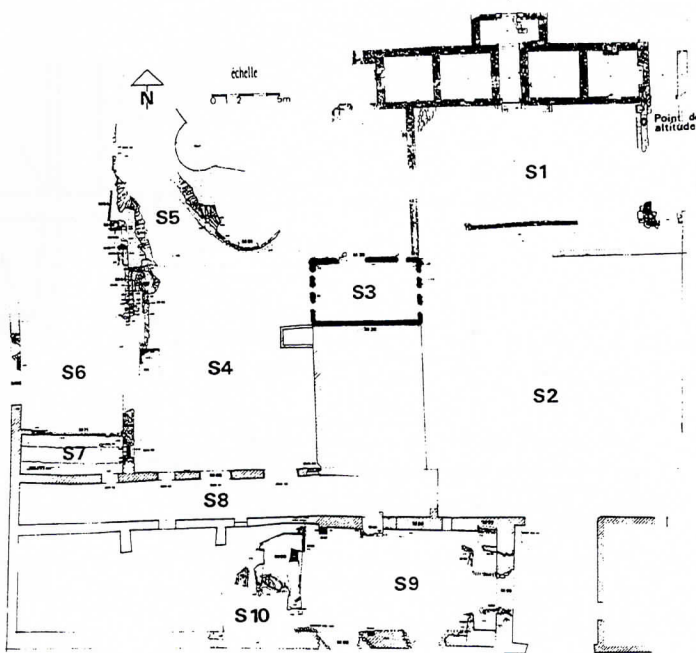
surface : 40m²

2.3.1 - Présentation générale

(Plan n°I)

Ce secteur est limité au sud par un bâtiment reconstruit (dortoirs) et au nord par un ensemble de structures partiellement dégagées.

Il forme vraisemblablement un ancien espace de circulation et de communication entre les deux cours S2 et S4, dont une partie au-moins devait être couverte.



2.3.2 - Les structures

M 30

localisation : limite nord du secteur

longueur hors oeuvre : 8.00m

épaisseur : 0.80m environ.

cote sur arase conservée :

hauteur conservée : 1.50m environ

état de conservation : menacé à court terme par la poussée des terres

Le parement sud, le seul visible, est en grande partie détruit. Des traces d'arrachement subsistent aux deux extrémités est et ouest, et montrent qu'il était associé à deux murs perpendiculaires.

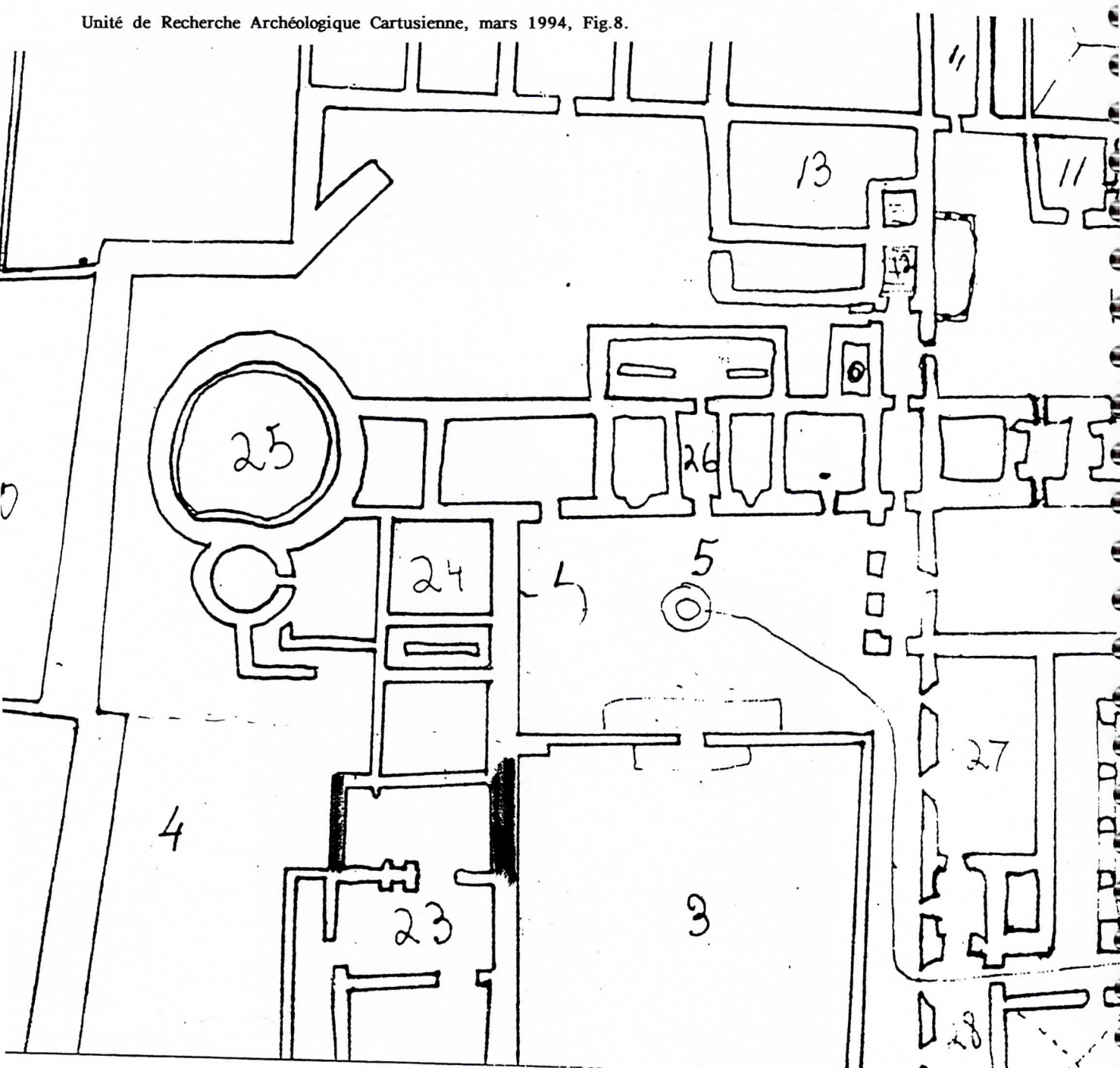
ouv. 30

Dans l'angle oriental, à l'arrière du parement éboulé, la maçonnerie semble contenir deux amorces de piédroits qui pourraient avoir appartenu à un soupirail.

extrait d'un plan de 1854

In : "CHAPDES-BEAUFORT (F.63) : CHARTREUSE DU PORT-SAINT-MARIE
Relevés et observations archéologiques dans la cour des obédiences",

Unité de Recherche Archéologique Cartusienne, mars 1994, Fig.8.



M 31

localisation : **limite ouest du secteur**

longueur hors oeuvre : **5.00m** (d'après les traces d'arrachement)

épaisseur : **0.40m environ.**

cote sur arase conservée :

hauteur conservée : **1.50m env. dans le parement de M32**

état de conservation : **en grande partie détruit, possibilité de conservation dans les remblais.**

L'existence de ce mur est attestée par les traces d'arrachement visibles dans les deux maçonneries M30 et M32. Comme son symétrique, M33, il apparaît dans les anciens plans de la Chartreuse.

M 32

localisation : **limite sud du secteur**

longueur hors oeuvre : **8.00m**

épaisseur :

cote sur arase conservée :

hauteur conservée :

état de conservation : **restauré.**

Ce mur constitue la façade nord du bâtiment réaménagé en dortoirs. Il a été entièrement restauré mais le parement conserve les traces d'arrachement de maçonneries et de plusieurs états ou réfections.

M 33

localisation : **angle sud-est du secteur**

longueur hors oeuvre : **8.00m**

épaisseur : **1.00m (?)**

cote sur arase conservée :

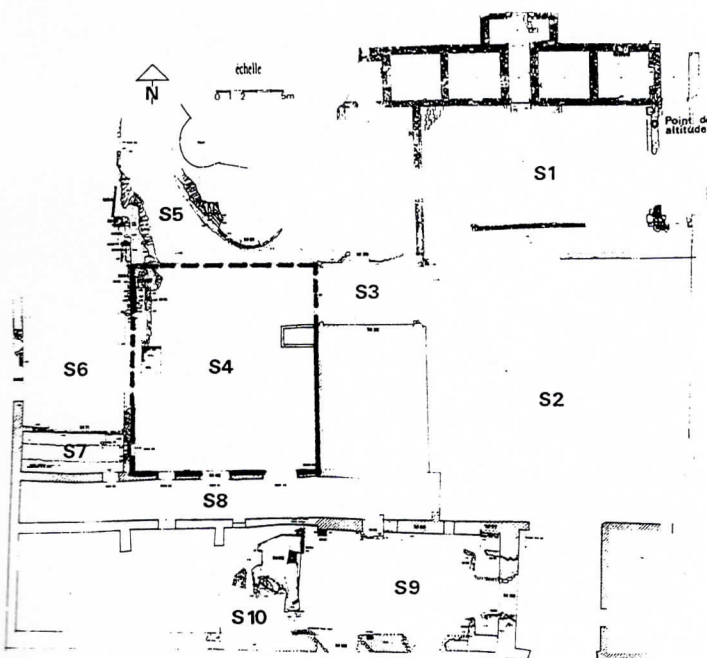
hauteur conservée :

état de conservation : **mur arraché, possibilité de traces au sol, sous les remblais**

De cette structure ne subsistent que quelques pierres, encastrées dans l'angle oriental de M32. Il devait cependant se prolonger jusqu'à M30, en symétrique de M31.

2.4 - SECTEUR S4

surface : 210m²



2.4.1 - Présentation générale

(Plan n°1)

Cette zone est délimitée sur ses faces est et sud par deux corps de bâtiments reconstruits (dortoirs et galerie S8). La bordure occidentale est matérialisée par un mur partiellement arasé (M43). Une limite arbitraire a été fixée au nord (tracé pointillé sur le plan).

Elle semble correspondre à une ancienne cour de service.

Un sol de cailloutis, relativement soigné, a été partiellement déblayé (sol 40).

2.4.2 - Les structures

M 41

localisation : limite est du secteur

longueur hors oeuvre : 11.00m

épaisseur :

cote sur arase conservée :

hauteur conservée :

état de conservation : restauré

M 42

localisation : limite sud du secteur

longueur hors oeuvre : totale : 31.00m, sur le secteur : 14.00m

épaisseur : 0.90m

cote sur arase conservée :

hauteur conservée :

état de conservation : restauré

Des traces d'arrachements et de reprise sont encore repérables dans la maçonnerie, qui a été rejointoyée, mais n'ont pu être enregistrées.

L'angle oriental (jusqu'au piédroit de l'ouv.42) n'a pas été remaçonnée, exceptées les structures associées à l'ouv.44.

Le mur M42 est percé de trois portes (ouv.40 à 42) : de largeur variable, couvertes d'arcs cintrés, elles ont été reconstruites sur l'emplacement des ouvertures d'origine.



ouv. 44

largeur : 0.70m

altitude du seuil :

état de conservation : en partie détruite

De ce soupirail, qui ventile la cave située sous le secteur S8, subsistent quelques éléments :

- le piédroit oriental représenté par un bloc de lave de Volvic taillé et chanfreiné
- l'amorce du linteau, de même nature.

M 43

localisation : limite ouest du secteur

longueur hors oeuvre dégagée : 5.00m

épaisseur : 0.80m

cote sur arase conservée :

hauteur conservée : 1.50m

état de conservation : non remanié

La maçonnerie est constituée de moellons irréguliers joints au mortier de chaux blanche. Percée d'une ouverture, donnant sur le secteur S7 (ouv.43), elle s'encastre dans le mur M42.

ouv. 43

largeur du passage : 1.00m

altitude du seuil : - 3.52

altitude de l'allège : - 3.45

état de conservation : bon (seuil et deux assises)

Le plan d'ensemble et la structure générale de cette ouverture sont bien conservés.

L'embrasure, très ouverte, est soigneusement appareillée en blocs de Volvic taillés.

Le seuil est formé d'une maçonnerie composite :

- deux blocs quadrangulaires en lave de Volvic, à la base et dans l'alignement de chaque jambage
- un carrelage de terre cuite au centre et au pied de l'allège (carreaux de 0.14x0.14m).

Cette dernière, qui pourrait être postérieure à un premier état de l'ouverture (transformation d'une porte en fenêtre), est conservée sur une dizaine de cm de hauteur. La maçonnerie, de petites pierres et chaux, conserve les traces d'un enduit qui se retournait sur les piédroits de l'embrasure.



angle nord-ouest

Il est occupé par un ensemble de maçonneries (murs et sols ou radiers de sol) qu'on peut interpréter comme les vestiges d'un escalier.

M 44

localisation : **limite ouest du secteur**

longueur hors oeuvre dégagée : **4.00m**

épaisseur :

cote sur arase supérieure dégagée : - 0.63

hauteur conservée : **1.50m env.**

état de conservation : **mur arasé, assises supérieures menacées par la poussée des terres**

Ce mur, dont la maçonnerie est de même type, s'élève approximativement dans le prolongement de M43.

Seul le parement oriental est connu, l'épaisseur et le parement occidental n'ayant pas dégagés.

M 45

localisation : **mur appuyé contre le mur M44**

longueur hors oeuvre dégagée : **2.00m**

épaisseur : **0.40m**

cote sur arase supérieure dégagée : - 0.70

hauteur conservée : **1.00m**

état de conservation : **moyen**

M 49

localisation : **maçonnerie parallèle à M44**

longueur hors oeuvre dégagée : **2.00m**

épaisseur : **0.40m**

cote sur arase supérieure dégagée : - 0.61

hauteur conservée : **1 ou 2 assises**

état de conservation :

Ces deux maçonneries situées dans le prolongement l'une de l'autre sont à associer.

La maçonnerie très grossière et irrégulière de M45, s'étage en degrés relativement réguliers, qui pourraient donc correspondre à un état initial et non à un état de destruction.

Celle de M49 est recouverte d'un lit de mortier régulier qui évoque la présence d'un sol, établi quelques centimètres seulement au dessus du niveau supérieur de M45.

Un troisième élément semble être en relation avec M45 et M49 :



M 48

localisation : **au devant de M49**
surface hors oeuvre dégagée : **1.50x1.00m**
épaisseur :
cote sur arase supérieure dégagée : **- 0.45**
hauteur conservée :
état de conservation : **arasée très bas.**

Certainement complémentaire des précédentes, cette maçonnerie composite (blocage de pierres partiellement recouvert de mortier en partie haute) évoque la structure d'un hérisson de sol.

M 46

localisation : **mur parallèle à M45**
longueur hors oeuvre dégagée : **2.00m**
épaisseur : **0.40m**
cote sur arase supérieure dégagée : **- 1.53**
hauteur conservée : **0.40m (2 assises)**
état de conservation : **mur arasé très bas.**

L'état de conservation interdit une bonne lecture de la maçonnerie, qui semble cependant se rapprocher de celle de M45.

Le parallélisme de ces deux murs suggère qu'ils étaient associés dans une même structure : probablement un escalier dont ils formaient les deux murs d'échiffre.

Son niveau de départ est connu (sol de cailloutis à - 3.16), l'ensemble formé par les maçonneries M48 et M49 pouvant correspondre aux vestiges du palier d'arrivée.

M 47

localisation : **mur perpendiculaire à M44**
longueur hors oeuvre dégagée : **1.50m**
épaisseur : **0.40m**
cote sur arase supérieure dégagée : **- 0.75**
hauteur conservée : **1 ou 2 assises**
état de conservation : **mur arasé très bas seul le tracé est conservé**

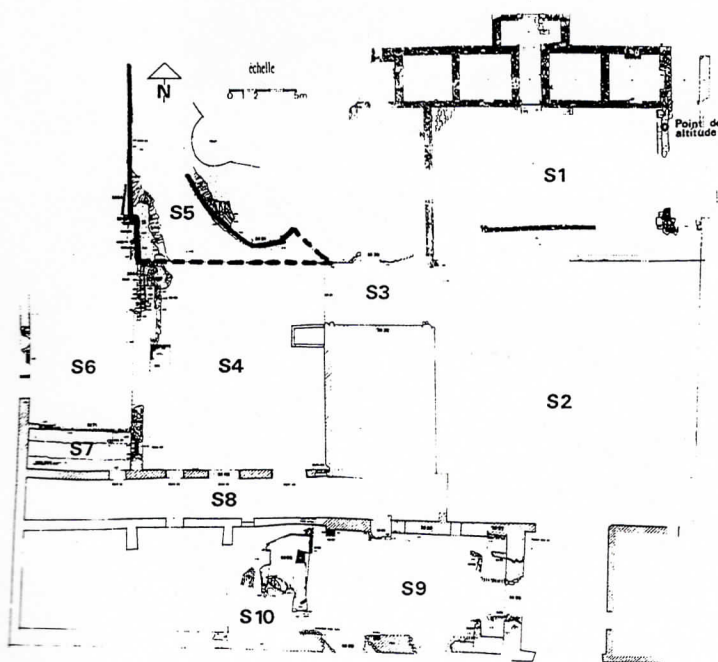
Sans doute mur de retour du palier de l'escalier, il a pratiquement disparu. Le dégagement montre que la maçonnerie a été installée sur le rocher aplani.

L'absence de traces d'arrachement dans le parement de M44 prouve une construction postérieure du mur et, par extension, de l'escalier (voir l'appui de M45 contre M44).



2.5 - SECTEUR S5

surface : 50m²



2.5.1 - Présentation générale

(Plan n°I)

Arbitrairement limitée au sud (voir secteur S4), cette zone s'étend au pied de la tour et se prolonge en direction du nord (partie non concernée par l'opération).

Sa limite occidentale est concrétisée par un ensemble de maçonneries reposant sur le rocher.

D'après les anciens plans, il semble qu'elle corresponde à un espace de circulation non couvert permettant de rejoindre les parties de bâtiments construites au nord du donjon.

Aucun sol n'a été reconnu mais de nombreux indices témoignent d'un aménagement important du rocher (traces de taille et de nivellement).

2.5.2 - Les structures

M 54

localisation : **limite ouest du secteur**

longueur hors oeuvre : **8.00m env.**

épaisseur :

cote sur arase conservée :

hauteur conservée : **1.00m env.**

état de conservation : **menacé par la poussée des terres**

Seul le parement oriental a été dégagé : il est construit dans un petit appareil de moellons assez réguliers montés à la chaux jaune-ocre.

La maçonnerie s'appuie sur le rocher.

ouv. 53

largeur du passage : **1.10m**

altitude du seuil : **- 0.80**

état de conservation : **seules les parties basses sont conservées**

De cette porte subsistent :

- un seuil monolithe en lave de Volvic, très usé, reposant sur 1 ou 2 lits de réglage, maçonnés sur le rocher,
- un bloc de Volvic taillé (hauteur 0.16m), base du piédroit nord.
- deux moellons irréguliers de Volvic, restes du jambage sud.



M 53

localisation : mur perpendiculaire à M54
longueur hors oeuvre : 1.00m env.
épaisseur : 0.60m
cote sur arase conservée :
hauteur conservée : 0.80m env. au plus haut
état de conservation : mur arasé en degrés, parement nord mal conservé.

ouv. 50

largeur du passage : 1.20m
altitude du seuil : - 0.93
état de conservation : arasée au niveau du seuil

ouv. 51

largeur du passage : 1.30m
altitude du seuil : - 0.72
état de conservation : arasée au niveau du seuil

Ces deux ouvertures contigües sont limitées par un bloc de Volvic (M52) qui semble correspondre à la base d'un trumeau.
De chacun des deux seuils, qui semblent avoir été construits en degrés, ne subsistent plus que deux lits de mortier, étendus sur un hérisson de petites pierres, légèrement plus haut (0.20m) au nord.
Des traces d'enduit, piégées dans le mortier des seuils, dessinent le négatif du piédroit nord de l'ouv.51 et de son symétrique, au sud de l'ouv.50.

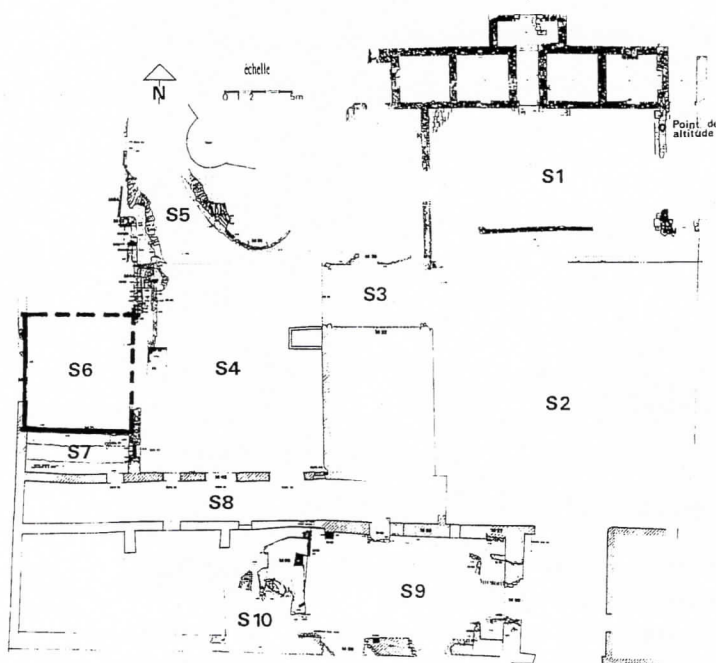
M 51

localisation : limite nord-est du secteur
longueur hors oeuvre : 5.00m env.
épaisseur :
cote sur arase conservée : - 0.64
hauteur conservée : quelques assises
état de conservation : assise supérieure remaçonée

Ce mur est construit sur un tracé courbe qui doit épouser le contour d'un escarpement du rocher, sur lequel la maçonnerie est directement posée.
Dans l'angle nord, un escalier (F51), taillé dans le rocher et sommairement maçonné (escalier mal conservé et partiellement restauré), permettait d'accéder à une terrasse aménagée au pied de la tour.

2.6 - SECTEUR S6

surface : 60m²



2.6.1 - Présentation générale

(Plan n°I)

Sur ce secteur, qui n'a pas été dégagé, nous ne connaissons que le mur de bordure occidentale.

2.6.2 - Les structures

M 60

localisation : mur ouest

longueur hors oeuvre : 8.00m env.

épaisseur : 0.70m

cote sur arase conservée :

hauteur conservée : 2.00m env. au plus haut

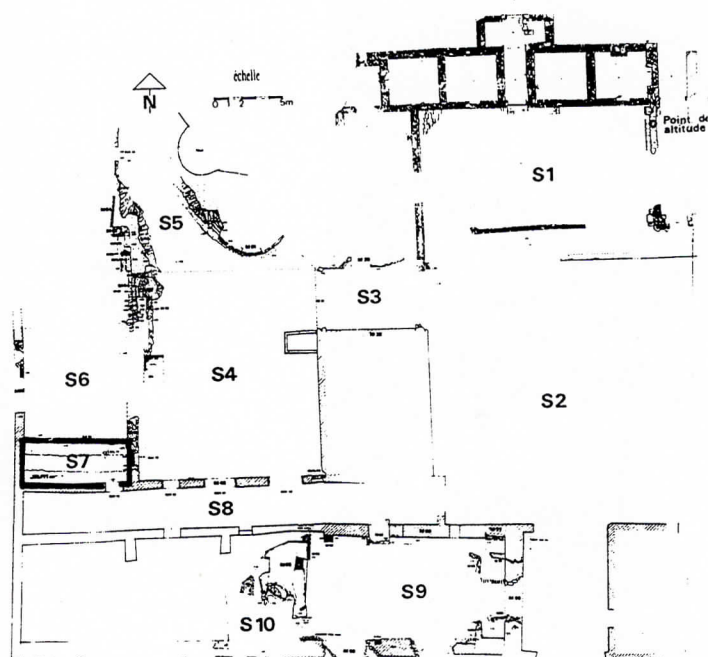
état de conservation : partie centrale arasée très bas, partie sud restaurée.

Ce mur de soutènement, construit en limite de la butte rocheuse, se poursuit en direction du nord.



2.7 - SECTEUR S7

Surface : 25m²



2.7.1 - Présentation générale (Plan n°I)

Le secteur S7 correspond à un local de plan rectangulaire, limité par des structures précédemment décrites :

- M43 à l'est
- M42 au sud
- M60 à l'ouest.

Un quatrième mur, M71, le referme au nord.

Une grande partie des déblais et les éventuels vestiges de sols ou de structures antérieurs ont été enlevés au moment de la restauration de la voûte de couverture du sous-sol.

2.7.2 - Les structures

M 71

localisation : limite nord du secteur

longueur hors oeuvre : 7.50m

épaisseur : 0.40m

cotes sur arases conservées: - 3.68 et - 3.35

hauteur conservée :

état de conservation : restauré dans la partie occidentale.

Le parement sud est constitué de petites pierres et mortier assemblés en lits réguliers. Il repose sur une assise légèrement débordante, elle-même bâtie sur le rein de la voûte.

Dans l'angle formé avec M43, subsiste une pierre en lave de Volvic, taillée en feuillure. Elle repose sur un lit de mortier jaune épais, contenant des fragments de tuiles. Sa longueur (environ 1.40m) évoque la présence d'un seuil de porte.

2.8 - SECTEUR 8

(Plans n°I et II)

Cette longue galerie, qui permettait une distribution abritée des secteurs de service (secteurs 4 à 7), au rez-de-chaussée du bâtiment de l'hôtellerie, a été presque totalement restaurée (pose d'une charpente et d'une couverture). Les murs gouttereaux M42 et M80 sont percés de plusieurs ouvertures, rebâties sur leurs emplacements d'origine, mais dans une forme recrée (linteaux cintrés).



2.9 - SECTEUR S9

surface : 115m²

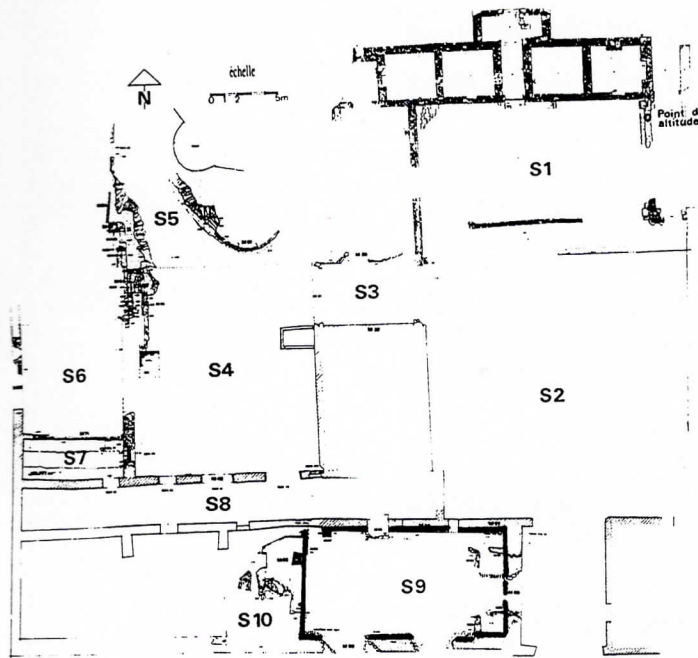
2.9.1 - Présentation générale

(Plan n°II)

Ce secteur occupe un espace rectangulaire, limité sur ses quatre faces par des maçonneries importantes (M80, M90, M93 et M95) qui constituent les principaux vestiges connus, la surface intérieure n'ayant pas été dégagée.

L'existence d'un sous-sol (total ou partiel) est prouvée par la présence d'éléments de voûtes.

Aucun élément de sol n'a pu être reconnu, exceptée une surface carrelée, partiellement dégagée dans l'angle nord-ouest.



2.9.2 - Les structures

M 80

localisation : limite nord du secteur

longueur hors oeuvre : totale 35.00m, sur le secteur : 13.00m

épaisseur : 0.80 à 0.90m

cote sur arase conservée :

hauteur conservée :

état de conservation : restauré ou reconstruit (soutien la couverture de la galerie S8)

Mur porteur, séparant le secteur S9 et la galerie S8, dont les parties hautes sont détruites.

M 97

localisation : angle nord-ouest du secteur, contre M80

altitude sur bloc supérieur : - 3.26

altitude sur bloc inférieur : - 3.60

Cette maçonnerie est principalement constituée de deux blocs quadrangulaires en lave de Volvic, très soigneusement taillés et posés en degrés. Le bloc supérieur (0.55x0.30, hauteur 0.35m), appuyé contre le parement de M80, conserve des traces de mortier. Le bloc inférieur (0.35x0.30, hauteur non dégagée) est relié à M80 par une petite maçonnerie de pierres et de chaux, aplanie au même niveau. Une maçonnerie identique a été partiellement dégagée le long du parement est.



La localisation de cet ensemble correspond à un décrochement, d'environ 0.20m, dans le parement de M80. A partir de cette limite, le soubassement de M80 est constitué d'une maçonnerie de briques, autrefois habillée d'un enduit.

Ce soubassement, qui se prolonge dans le secteur S10 jusqu'au piédroit oriental de l'ouv.101, s'élève sur 0.60m au-dessus d'un sol de terre cuite (carreaux de 0.14x0.14).

F 97

A environ 1.10m à l'ouest du décrochement (soit approximativement en face du parement de l'ensemble M95), le parement de M80 conserve 3 blocs de Volvic. D'après leur position, à 1.80m au-dessus du sol carrelé, et leur mise en oeuvre, ils pourraient correspondre à un ancien linteau (blocs supérieurs) encastré postérieurement à la construction du mur M80 et soutenu par un corbeau (bloc inférieur).

Ouv. 91

Cette porte se caractérise par un seuil composite, plus large à l'ouest où il forme une surface approximativement carrée (1.70x1.80m), en ressaut de part et d'autre du mur M80 (0.45m au sud, 0.35m au nord).

La maçonnerie, assez compacte, de pierres plates et de chaux, a été dégagée sur environ 0.25m de haut, et semble se prolonger dans l'épaisseur du remblai.

Angle nord-est du secteur

ouv. 92

largeur du passage : 0.80m

altitude du seuil :

état de conservation : restaurée

Petite porte cintrée remaçonée.

Le jambage occidental contient un bloc taillé d'une double feuillure et d'un trou de scellement. Ce bloc isolé constitue vraisemblablement un remploi.

L'axe de l'ouverture correspond approximativement à celui d'une voûte en plein cintre, en grande partie détruite.



M 27

localisation : **angle nord-est du secteur**
longueur hors oeuvre : **1.40m**
épaisseur : **0.80 à 0.90m**
cote sur arase conservée :
hauteur dégagée : **2.50m**
état de conservation : **restauré**

A 2.00m à l'est de l'ouv.91, le parement de ce mur, qui prolonge M80, est marqué par un décrochement vertical formant la limite d'un ensemble hétérogène, apparemment appuyé contre M90.

En partie supérieure, le parement, assez régulier (moellons de taille moyenne, joints la chaux) a été restauré.

La partie centrale correspond à l'arrachement d'une maçonnerie de petites pierres et de chaux.

Au-dessous, en ressaut de 0.08m par rapport au parement supérieur, la maçonnerie est formée de gros moellons assemblés à joints fins, dont plusieurs blocs layés en lave de Volvic. Elle se prolonge dans l'épaisseur des remblais.

M 90

localisation : **limite est du secteur**
longueur hors oeuvre : **10.00m**
épaisseur : **1.40m**
cote sur arase conservée :
hauteur dégagée : **2.30m au nord, arasé très bas en partie centrale**
état de conservation : **assez bon.**

Mur de soutien de l'ancienne porte d'accès à la Chartreuse, il est construit en deux parements de petits moellons assisés avec une certaine régularité retenant un blocage central pauvre en chaux.

Deux maçonneries s'appuient contre le parement occidental : la voûte V91 et le mur M91.

Voûte V91.

Etat de conservation : **en partie effondrée.**

Cette voûte en berceau, parallèle au mur M90, couvrait un espace d'environ 2.00m de large, actuellement comblé par les matériaux provenant de l'effondrement de la maçonnerie.

M 91

localisation : **limite est du secteur**
longueur hors oeuvre : **1.20m**
épaisseur : **0.35m**
cote sur arase conservée :
hauteur dégagée : **1.10m au-dessus de la voûte.**
état de conservation : **restauré.**

M 99

localisation : **angle nord-est du secteur**
longueur hors oeuvre : **2.00m**
épaisseur : **0.45m**
cote sur arase conservée :
hauteur dégagée : **1.00m au-dessus de la voûte.**
état de conservation : **restauré.**

De même type que le mur M91, et vraisemblablement en relation avec lui, ce second muret est établi sur un tracé courbe.

Angle sud-est du secteur

M 93

localisation : **limite sud des secteurs S9 à S12**
longueur hors oeuvre : totale : **37.00m**, sur le secteur : **15.00m**
épaisseur : **1.25m**
cote sur arase conservée : - 2.93, - 2.30
hauteur dégagée :
état de conservation : **parement sud rejointoyé.**

La partie comprise entre le parement du mur M94 et le piédroit de l'ouv.93, présente deux états de construction, limités par deux parements parallèles en décrochement de 0.40m environ.

Le parement supérieur, conservé sur 0.60m de haut, est constitué de petits moellons liés avec une chaux jaune-ocre, différente de celle utilisée pour la maçonnerie inférieure et celle de M90. Sa construction semble se rattacher à celle d'un mur perpendiculaire, M94, mais leur liaison est actuellement illisible (rejointoiement récent).

M 94

localisation : **angle sud-est du secteur S9**
longueur hors oeuvre : totale : **1.20m**
épaisseur : **0.50m**
cote sur arase conservée : - 2.60
hauteur dégagée : **2.00m à l'ouest, parement est non dégagé**
état de construction : **assise supérieure rejointoyée.**

Le parement occidental, assez irrégulier, chevauche partiellement le mur M93.

M 92

localisation : **angle sud-est du secteur S9**

longueur hors oeuvre : totale : **1.20m**

épaisseur : **0.40m**

cote sur arase conservée : **- 2.90**

hauteur dégagée : **2.00m au nord, parement sud non dégagé**

état de construction : **construction peu stable, non restaurée.**

Le parement nord, de même type que celui de M94, semble indiquer une construction synchrone de ces deux murs.

ouv. 93

largeur du passage : **non lisible**

altitude du seuil : **inconnue**

état de conservation : **en partie détruite.**

L'angle formé par les deux murs M92 et M94 est occupé par la base d'une petite ouverture, dont le seuil n'a pu être vu.

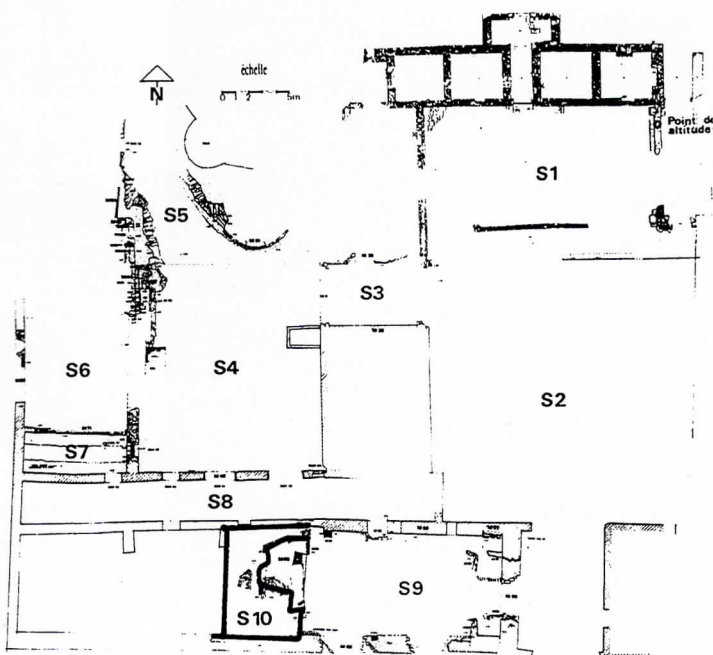
Des deux piédroits subsistent trois blocs de Volvic : un à l'est, deux à l'ouest en tête du mur M94. Le bloc inférieur de ce jambage est gravé de 3 barres parallèles, peut-être une marque de tâcheron (un remploi ancien est possible).



2.10 - SECTEUR S10

Surface : 42m²

(Plan n°II)



Ce secteur, qui repose sur un ensemble de voûtes, correspond vraisemblablement à deux espaces de circulation et de travail liés à un four (secteur S11).

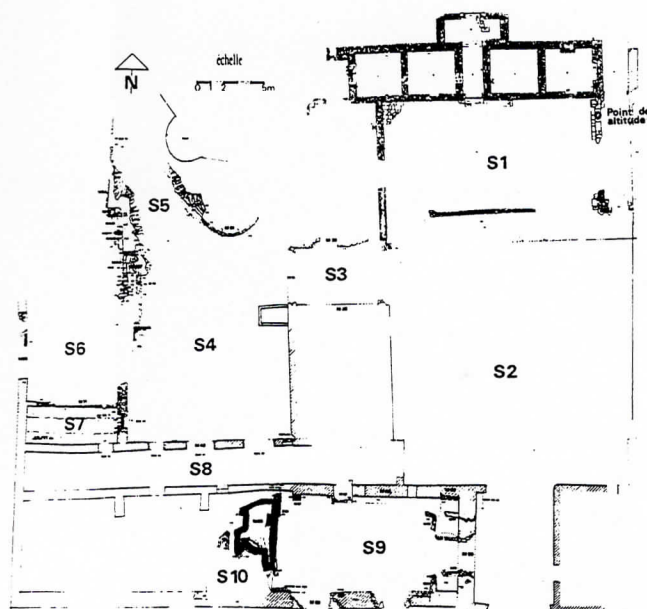
Au nord, un couloir sans doute postérieur à la construction du mur M80 (reprises de maçonnerie, linteau, ... cf. Secteur S9), contourne la maçonnerie du four ; celle-ci est habillée du même soubassement de terre cuite que M80.

Partiellement dégagé au centre du secteur, un lit de mortier porte les empreintes de carreaux d'un format identique à celui qui a été décrit dans le secteur 9.



2.11 - SECTEUR S11

Surface : 15m²
(Plans n°II et n°III)



Cette zone se superpose au secteur 10, où elle forme une entité bien déterminée correspondant à un four ou ensemble de fours.

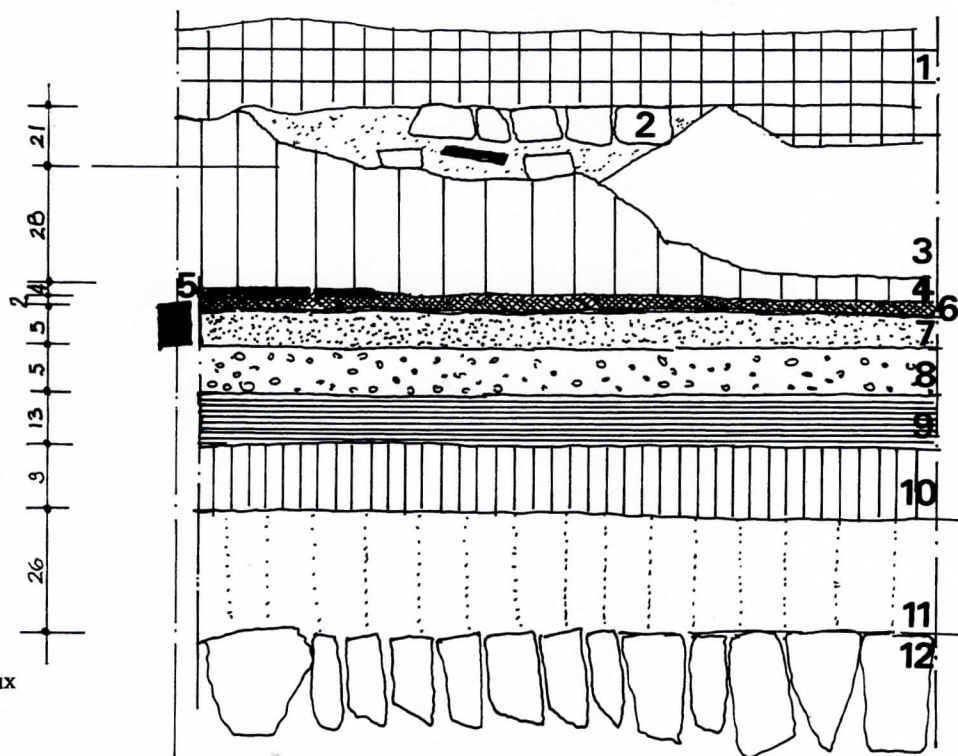
Les dégagements ont mis en évidence une stratigraphie complexe qui semble révéler une succession de fonctions (traces de métallurgie).

Dans l'attente d'une fouille et d'une analyse complètes, l'élévation générale des maçonneries dégagées en bordure du secteur S9 a été relevée ; la stratigraphie a fait l'objet d'un croquis rapide.

Une couverture provisoire, installée à la fin du chantier, protège les structures.

O

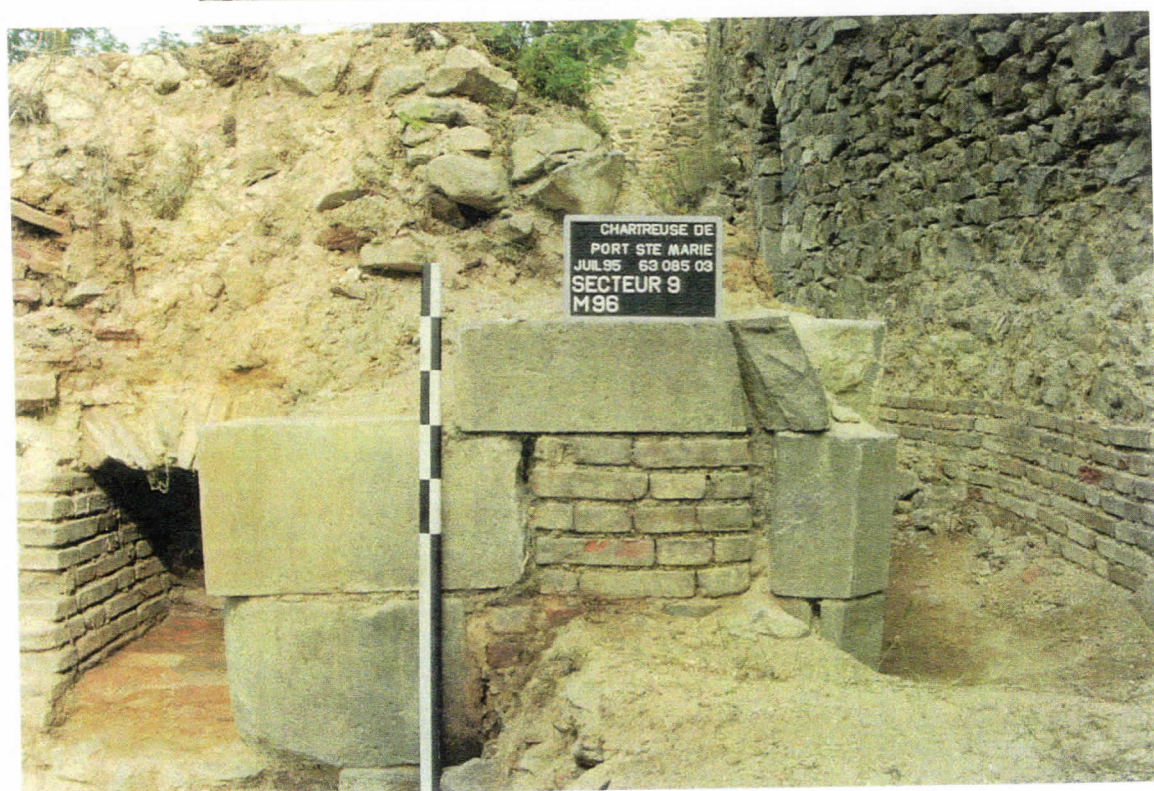
E



croquis de la coupe stratigraphique

- 1 - remblais
- 2 - maçonnerie
- 3 - éboulis
- 4 - argile, briques, traces de chaux
- 5 - dallage terre cuite
- 6 - terre cendreuse
- 7 - argile rubéfiée en surface
- 8 - sable, éclats de tuiles, gravillons
- 9 - cendres, éclats de Volvic, scories
- 10 - béton de chaux blanche et cailloutis
- 11 - terre argileuse
- 12 - maçonnerie de la voûte





3 - CONCLUSION

L'analyse qui vient d'être présentée ne constitue, comme nous l'avons annoncé en introduction, qu'une phase intermédiaire et ponctuelle, inscrite dans une série d'études réalisées ou à réaliser. Aucune conclusion générale d'ordre scientifique ne peut donc être proposée.

Par contre, quelques remarques viennent à l'esprit.

Les résultats obtenus montrent la cohérence des deux zones retenues, celle de l'hôtellerie et celle des dépendances, qui forment encore des entités bien définies, au même titre que l'église, le cloître ou les cellules. Ces qualités justifient une attention particulière dans le choix des localisations et des techniques pour les travaux de restauration.

Une analyse et un enregistrement rigoureux de l'état des structures, comme des niveaux archéologiques associés, devront être prévus avant toute nouvelle intervention, tant sur la zone qui nous préoccupe ici, que sur l'ensemble des autres secteurs.

Cette sauvegarde des dernières données historiques encore conservées, est indispensable pour l'avenir des études scientifiques sur la Chartreuse. Elle peut également s'avérer utile et profitable dans la perspective de futurs travaux de réaménagement et de mise en valeur : une meilleure connaissance globale (plan, organisation, ...) et ponctuelle (état originel et état de conservation des structures : murs, sols, ouvertures, etc...) pouvant aider à la programmation des interventions et à l'élaboration des projets.

PUY-DE-DOME
CHAPDES-BEAUFORT

CHARTREUSE DE PORT STE MARIE

RAPPORT D'UNE OPERATION DE RELEVES ARCHEOLOGIQUES

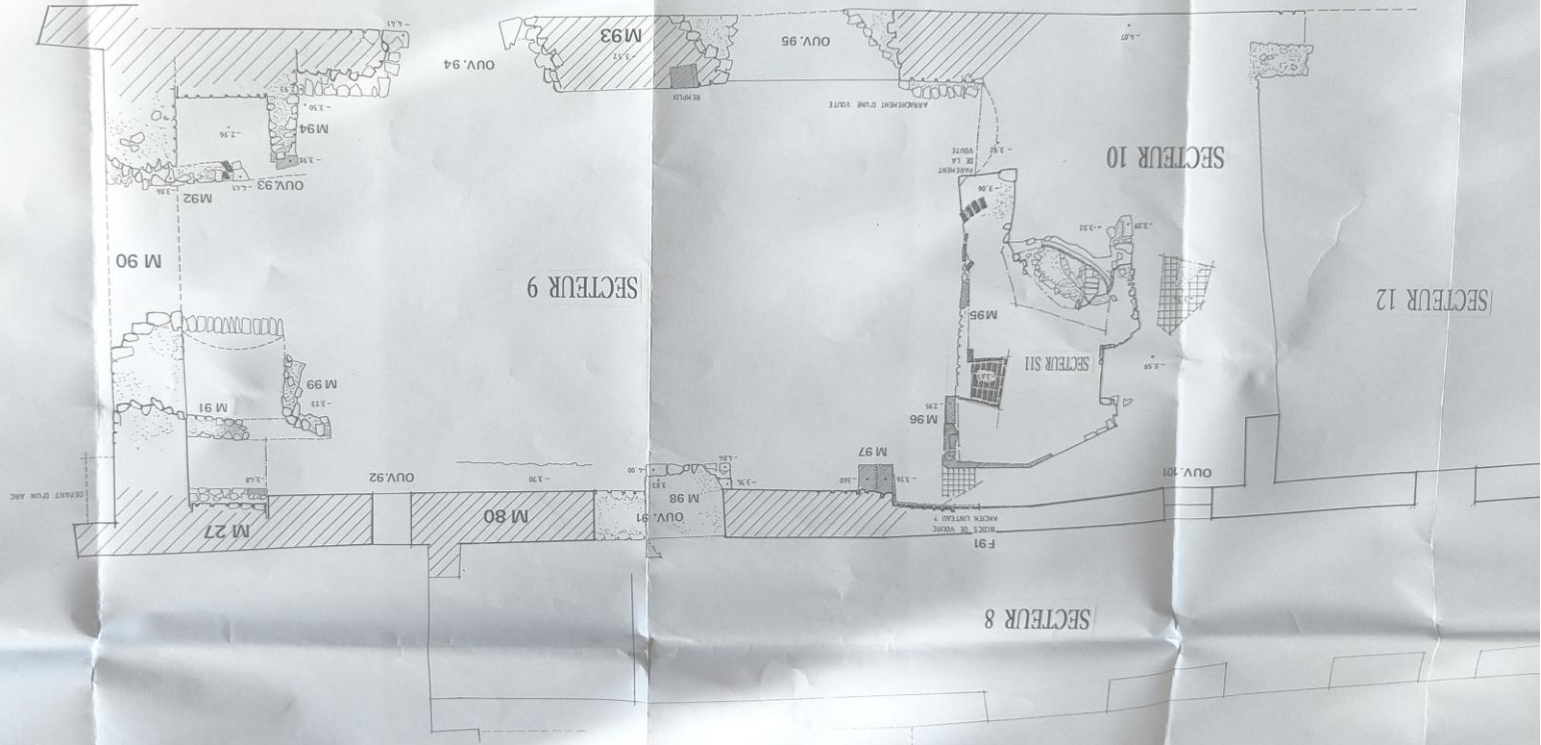
réalisée du 17 au 28 juillet 1995 et du 18 au 20 décembre 1995

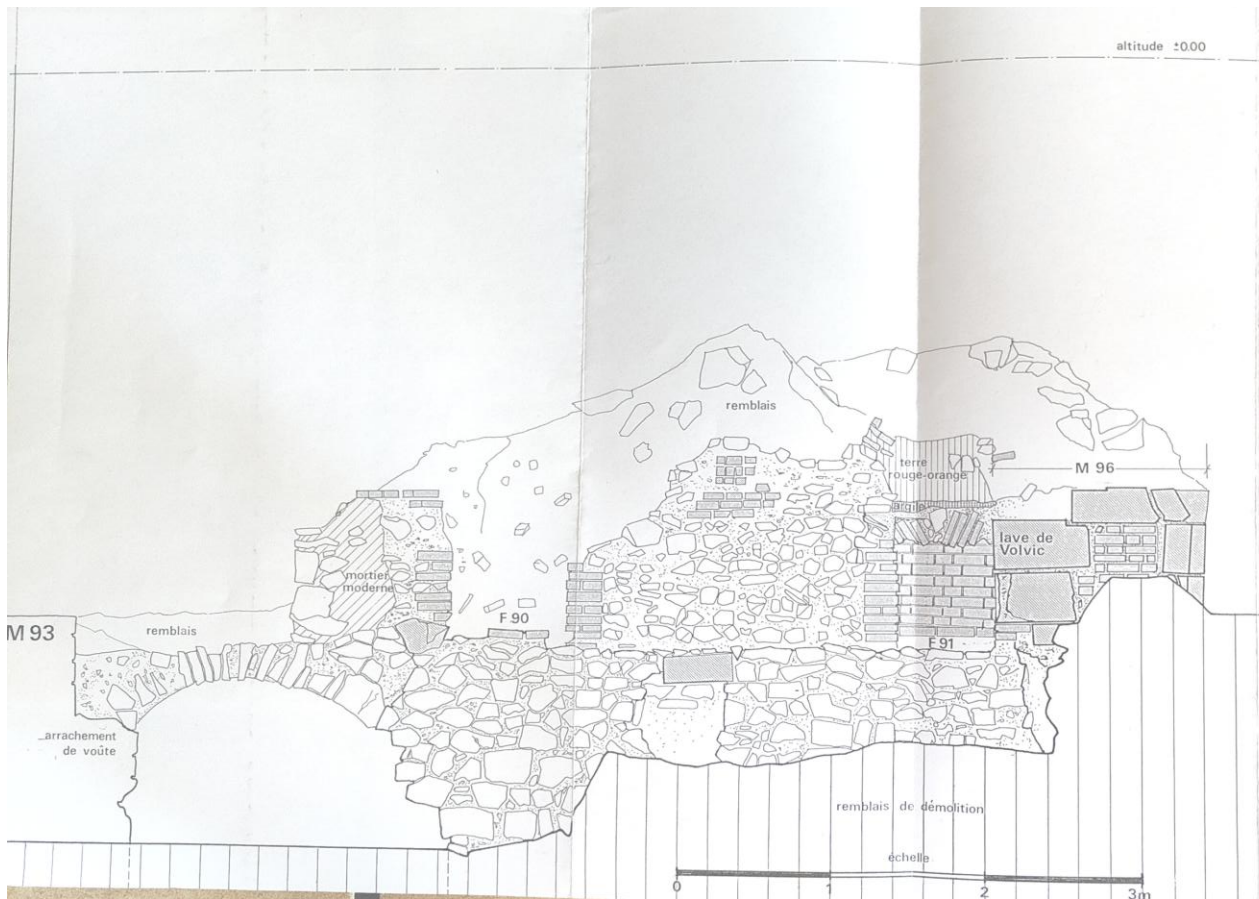
Christine CHARBONNEL-CASTANIE
Christophe TEYSSIER

PLAN N°II

secteurs S8 à S11

CLERMONT-FERRAND : SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE D'AUVERGNE
DECEMBRE 1995





PUY-DE-DOME
CHAPDES-BEAUFORT

CHARTREUSE DE PORT STE MARIE

RAPPORT D'UNE OPERATION DE RELEVÉS ARCHEOLOGIQUES
réalisée du 17 au 28 juillet 1995 et du 18 au 20 décembre 1995

Christine CHARBONNEL-CASTANIE
Christophe TEYSSIER

PLAN N°III secteur S11 ELEVATION EST

CLERMONT-FERRAND : SERVICE REGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE D'Auvergne
DECEMBRE 1995